



ETAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE

AMBASSADE DE BOLIVIE
EN FRANCE



Les principales propositions de la Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre Mère

1) Sauver la planète en remplaçant le capitalisme par un système en harmonie avec la Nature pour le Bien Vivre. Lors des négociations sur le changement climatique, les causes structurelles du réchauffement global doivent être analysées et l'on doit développer des propositions alternatives.

2) Approuver un projet de Déclaration Universelle des Droits de la Terre Mère pour rétablir l'harmonie avec la nature. Dans un système impliquant l'interdépendance, il est impossible de reconnaître des droits aux seuls éléments humains du système. La seule manière de défendre les droits humains est de reconnaître également les droits de la Terre Mère. Les droits qu'on lui reconnaît étant les suivants :

- le droit au respect ;
- le droit à la régénération de sa biocapacité et à la bonne continuité de ses cycles et processus vitaux, libres de toute modification humaine ;
- le droit de maintenir leur identité et leur intégrité comme êtres distincts, autorégulés et intimement liés entre eux ;
- le droit à l'eau comme source de vie ;
- le droit à la pureté de l'air ;
- le droit à la pleine santé ;
- le droit à être libres de contamination, de pollution et de déchets toxiques ou radioactifs ;
- le droit de ne pas être génétiquement modifiés et transformés dans sa structure, ce qui menacerait leur intégrité et leur fonctionnement vital et sain ;
- le droit à une entière et prompte réparation suite aux violations, occasionnées par l'activité humaine, des droits reconnus dans cette Déclaration.

3) Les pays développés doivent honorer leur dette climatique. Celle-ci comprend : **la restitution de l'espace atmosphérique** occupé par leurs émissions de gaz à effet de serre et affectant tous les autres pays ; **la dette envers notre Terre Mère**, qui doit être honorée au minimum en reconnaissant et en mettant en œuvre dans les Nations Unies une Déclaration Universelle des Droits de la Terre Mère : **la dette envers les migrants climatiques** et **la dette d'adaptation et de développement** comprenant les frais que les pays développés devront prendre en charge pour la réparation des graves effets de changement climatique qu'ils ont provoqués.

4) Rejeter le soi-disant "Accord" de Copenhague car il établit :

a) **que le seuil d'augmentation maximale de la température soit fixé à 2°C**, ce qui représente de sérieux risques pour 20 à 30% des espèces, de graves dommages pour les forêts, les glaciers et les régions enneigées, une augmentation du nombre de désastres naturels tels que les sécheresses, l'extension des déserts et la disparition de plusieurs pays insulaires.

b) **que soit supprimé le protocole de Kyoto** et qu'il soit remplacé par des engagements volontaires des pays développés sur la réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Jusqu'à présent, les propositions de réductions faites par les pays développés atteignent seulement, dans les meilleurs des cas une réduction réelle de 2% des niveaux d'émissions de gaz à effet de serre, en prenant comme base les niveaux de 1990.

c) **un apport financier insignifiant** de la part des pays développés, étant donné que cela ne représente que 0,8 à 8% de leur budget de la défense et pour la guerre, soit : entre 10 et 100 billions de dollars.

5) Stabiliser l'augmentation de la température à 1°C et la concentration des émissions des gaz à effet de serre à 300 ppm afin de rétablir l'équilibre avec la nature. **Exiger des pays développés une réduction de 50% des émissions** de gaz à effet de serre, à partir des niveaux de 1990 pour la seconde période du Protocole de Kyoto.

6) Créer un Tribunal de Justice Climatique et Environnementale pour juger les pays qui ne respecteraient pas leurs engagements et sanctionner les États et les corporations qui porteraient préjudice à la Terre Mère.

7) Financer les pays en voie de développement à hauteur de 6% leurs PIB pourcentage tout à fait envisageable étant donné qu'il est comparable à celui de leurs budgets de la défense et qu'il est cinq fois inférieur au montant qu'ils ont dépensé pour le sauvetage des banques.

8) Garantir la Souveraineté alimentaire. On ne pourra faire face à la crise climatique qu'en promouvant une profonde transformation de l'agriculture vers un modèle soutenable de production agricole paysanne et indigène/autochtone ainsi que d'autres modèles et pratiques écologiques qui contribueront à régler le problème du changement climatique et garantiront la **souveraineté alimentaire**.

9) Remplacer le REDD (Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation forestière) par un nouveau mécanisme qui ne s'appuierait pas sur la promotion du marché du carbone, qui respecterait la souveraineté des États et des peuples ainsi que leur droit au consentement libre, préalable et éclairé. Ce nouveau mécanisme doit permettre le transfert direct des ressources économiques et technologiques des pays développés afin que ceux-ci couvrent les coûts de restauration et d'entretien des bois et des forêts.

10) Rejeter les mécanismes du marché du carbone. Les mécanismes de marché existants n'ont jamais résolu le problème de la crise climatique. Le futur financement à appliquer au problème du changement climatique ne peut être contrôlé par des mécanismes de marché dont les pays développés se serviraient uniquement pour ne pas respecter leurs engagements de réduction et dont quelques agents intermédiaires tireraient profit.

11) Créer un dispositif multilatéral et multidisciplinaire pour le contrôle participatif, la gestion et l'évaluation continue du transfert et de l'échange des technologies. Ces technologies doivent s'avérer utiles, propres, et socialement adéquates. De la même manière, il est fondamental que soit créé un fond de financement et que l'on dresse un inventaire de technologies appropriées et libres de droits de propriété intellectuelle, en particulier, hors brevets, lesquels doivent être transférés des monopoles privés au domaine publique, être libres d'accès et de moindre coût.

12) Reconnaître et revaloriser l'héritage autochtone originaire de toute l'Humanité et respecter pleinement les Droits des Peuples Autochtones. Pour construire notre avenir nous devons apprendre de notre passé qui est toujours présent parmi nous dans la figure des peuples autochtones, lesquels ont préservé partout dans le monde des styles de vie en harmonie avec la nature. C'est pourquoi il est nécessaire de garantir pleinement les droits des peuples autochtones lors des négociations et de la mise en œuvre des accords sur le changement climatique.

13) Organiser un référendum climatique pour que ce soit la population mondiale qui décide. Un sujet aussi transcendant pour l'Humanité ne peut être accaparé par 29 pays comme ce fut le cas à Copenhague. Nous devons consulter la population de tous les pays sur le niveau de réductions des émissions auquel doivent être tenus les pays développés et les entreprises transnationales, le financement que ces pays doivent apporter, la création d'un Tribunal International de Justice Climatique, la nécessité d'une Déclaration Universelle des Droits de la Terre Mère et la nécessité du dépassement du système capitaliste actuel.

14) Créer un Mouvement Mondial des Peuples pour la défense de la Terre Mère. La seule façon de faire respecter les conclusions de la Première Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre Mère passe par l'organisation d'un grand mouvement capable d'articuler les mouvements sociaux du monde entier. Sans la participation articulée des peuples mobilisés de la planète il n'y aura pas de résultats favorables lors de la prochaine Conférence sur le Changement Climatique au Mexique, à Cancún.

Traduction non officielle

Version originale en espagnol:
<http://cmpcc.org/>